



COMMUNE
DE
CORBIÈRES

AVIS

Votation fédérale et cantonale du 27 septembre 2020

Au vu de la situation sanitaire actuelle, le Conseil communal de Corbières et la Préfecture de la Gruyère recommandent aux citoyens le **vote par correspondance** pour le scrutin du 27 septembre 2020.

Toutefois, pour les personnes se rendant au bureau de vote le dimanche, un plan de protection sera mis en place. Un nombre limité de personnes sera présent en même temps au bureau de vote.

Les personnes qui présenteraient des symptômes sont invitées à ne pas se présenter le dimanche.

Nous vous remercions pour votre compréhension, et prenez soin de vous !

Le Conseil communal